



16è Conférence OILGASMINE

Allocution de

M. Achille Bassilekin III

Secrétaire Général Adjoint

Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
(ACP)

***Palais des Congrès – Niamey (Niger)
19 Novembre 2013***

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres de la Représentation nationale,

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et représentants des Organisations internationales,

Distingués Invités en vos grades et qualités respectifs,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous dire le plaisir qui est celui du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – le Groupe ACP – de prendre une part active à cette 16^e édition de la Conférence sur le Négoce et le Financement du Pétrole, du Gaz et des Mines en Afrique que Niamey accueille dès aujourd'hui.

Avant de m'appesantir sur les réflexions que soulève du point de vue du Groupe ACP la thématique au centre des travaux de la présente Conférence et le cadre que met en place le Secrétariat du Groupe ACP pour appuyer les efforts de nos Etats membres en matière de gestion durable des ressources naturelles, membres dont l'un des plus éminents se trouve être le Niger au regard de l'immensité de son potentiel , je voudrais d'abord m'acquitter de l'insigne devoir d'exprimer toute notre

appréciation au Gouvernement du Niger, pour l'invitation qui nous a été adressée à prendre part à cette rencontre historique.

Historique parce qu'au-delà de la thématique du « **Développement des ressources naturelles** pour appréhender **la gouvernance et le commerce dans les industries extractives** », c'est toute la problématique des enjeux, défis et perspectives qui s'offrent à nos pays autour de la gestion de nos ressources naturelles en général, et minérales en particulier.

En effet, depuis la fin des années 90, le développement accéléré des pays émergents a accentué la demande mondiale en ressources minérales. En explorant les cartes des géologues, il apparaît clairement qu'une partie très significative de ces ressources, encore largement sous-explorées, se trouve concentrée dans les pays ACP, lesquels sont pays perçus comme des réservoirs naturels desdites ressources. Les pays ACP représentent à ce jour 40% des réserves mondiales alors que de nouvelles explorations révèlent au grand jour de nouveaux gisements.

Sur un autre plan, les démographes projettent que la population de l'humanité atteindra 9 milliards d'habitants vers l'horizon 2050 et l'on assistera naturellement à une explosion de la demande en biens manufacturés avec le développement rapide de classes moyennes et l'accroissement du nombre de pays émergents. Cette tendance va donc renforcer l'évolution de la demande mondiale en ressources minérales

classiques que rares et leur liste stratégique se consolide au fur et à mesure que se multiplient leur usage au service des technologies innovantes dans les domaines de l'aéronautique, de l'automobile, de la défense, de l'énergie ou de la santé pour ne citer que ceux-là.

Les projections de l'OCDE indiquent que la consommation des seuls métaux connaîtra un accroissement de l'ordre de 250% d'ici à 2030. La demande mondiale en pétrole, gaz et charbon ne ralentira pas pour autant, bien au contraire. C'est peu dire que d'affirmer que les industries extractives ont de beaux jours devant elles.

Le monde qui se profile nous rendra plus que par le passé dépendants les uns des autres. C'est naturellement dans ce contexte que nos partenaires développés et émergents mettent au point des stratégies et politiques pour garantir leur approvisionnement dans un contexte marqué par une intensification de la compétition pour l'accès aux matières premières afin de préserver ou renforcer leur dynamique de développement. Nos pays entendent se servir de leurs abondantes ressources naturelles comme vecteurs non seulement de leur développement économique durable mais aussi de l'amélioration des standards de vie de leurs populations. Et cette dernière exigence est d'autant plus urgente qu'une étude menée par le Panel des Nations Unies sur les ressources naturelles révèle que **plus de 50% des réserves mondiales de ressources minérales sont localisées dans des pays où 70 % de la population vit avec moins de 5 dollars par jour.**

Oui, la conversion de nos atouts en ressources minérales en vecteurs pour l'édification d'industries extractives compétitives a été soulignée comme une orientation politique majeure des Ministres ACP chargés des ressources minérales à l'occasion de leur Première Réunion tenue à Bruxelles en Décembre 2010 dans la Déclaration qui a sanctionné leurs travaux.

Alors, comment réconcilier ces deux objectifs si l'on ne parvenait pas à mettre sur pied des partenariats mutuellement bénéfiques et une gouvernance qui préserve les intérêts de tous ? Quel rôle assigner à nos Etats souvent faibles et vulnérables, dont les capacités de négociation demeurent à consolider face à des partenaires au développement et aux multinationales qui sont tout sauf des philanthropes ?

Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

En abordant les questions de la Gouvernance et du commerce dans les industries extractives, nos pays doivent s'attaquer sans délai à une série de questions notamment :

- sortir de la logique de l'exportation de nos ressources naturelles sous leur forme brute qui caractérise tant nos économies depuis les premières heures de l'expansion capitaliste, leur transformation et

les multiples applications qui en sont faites se déroulant en occident puis désormais aussi en Orient ;

- La réappropriation par nos pays de leurs ressources naturelles non pas par des nationalisations brutales encore que l'actualité récente en provenance d'Amérique latine nous renseigne sur des cas de nationalisations qui se sont soldées par une rapide progression de ces pays sur l'échelle du développement humain. Le modèle de réappropriation auquel nous pensons passe par l'acquisition de capacités technologiques, d'un réel investissement dans le capital humain et les structures de recherche, mais surtout par la mise en place de centres régionaux d'excellence autour de ressources exploitées afin de mutualiser le savoir faire, partager de bonnes pratiques et servir d'incubateurs à l'exploitation durable de leurs ressources naturelles ;
- La mise en place d'institutions viables et transparentes nécessaires au développement et à la gestion durable de nos ressources si l'on veut maximiser le développement social tout en atténuant les impacts environnementaux négatifs.

Faisant fond de ce triple impératif, les pays ACP se sont dotés après la première réunion Ministérielle sur les Ressources minérales de Décembre 2010, d'un cadre d'action pour le développement de ce secteur avec l'appui technique de quelques partenaires et institutions internationales

dont la CEA, l'ONUDI et surtout la CNUCED dont l'apport nous est inestimable.

Ledit cadre d'action qui s'inspire également de la « vision minière pour l'Afrique » vise à compléter ou soutenir, selon le cas, les initiatives nationales ou régionales et met l'accent sur six axes :

- Le premier vise le renforcement de la capacité des institutions nationales en charge du secteur minier et des industries extractives à élaborer, contrôler, évaluer et mettre à jour des stratégies nationales et régionales pertinentes. Il s'agit en clair de mieux outiller ces institutions en matière de gouvernance et de formulation des politiques de gestion durables ;
- Le deuxième axe vise le développement d'abord de l'exploration pour découvrir de nouvelles ressources minérales, mais surtout le développement de systèmes d'information géo-scientifiques. Sur la collecte et la gestion d'informations, il convient de relever l'excellence de la collaboration que nous avons initié avec la CNUCED pour faire de la plateforme d'échange d'informations sur les ressources naturelles un instrument fiable et pertinent dans l'intérêt bien compris de nos pays ;
- Le troisième axe porte sur le développement du secteur minier de la petite et moyenne échelle ;

- Le quatrième vise la réduction des impacts sociaux et environnementaux ;
- Le cinquième vise l'amélioration des infrastructures de transport et de l'énergie dans le secteur minier ;
- Le sixième et dernier axe d'action porte sur l'amélioration du processus d'industrialisation et de la diversification de l'économie des ressources minières dans les pays ACP.

Si l'exécution chiffrée de ce cadre d'action tourne autour d'un milliard d'Euros, des actions immédiates ont été entreprises pour le traduire en actes. C'est ainsi que nous sommes attelés avec la Commission européenne au titre du 11^{ème} FED couvrant la période 2014-2020 et doté d'une enveloppe globale de 32 milliards d'euros annoncée lors du dernier Conseil des Ministres conjoint ACP-UE de Juin 2013, à la formulation d'un programme ACP de grande envergure pour le développement des ressources minérales et des industries extractives répondant aux priorités de nos pays.

Au regard du caractère très critique que revêt la question de l'amélioration de la gouvernance, nous avons défini et veillons à son lancement dans les prochaines semaines, à un programme intra-ACP moins ambitieux sur le plan financier (doté de 13,4 millions d'euros) d'appui au **renforcement des capacités institutionnelles nationales et de développement du secteur minier de la petite échelle** dont les

ressources ont été alimentées par les fonds issus de la Revue à mi-parcours du 10^{ème} FED avec le soutien financier de l'Union Européenne.

Ce palliatif immédiat permettra, sur une base ad-hoc, de renforcer les efforts de gestion institutionnelle de nos pays en matière de régulation et de transparence autour de leurs industries extractives, tout en venant en appui aux petits exploitants implantés dans les zones de territoires où opèrent les industries extractives.

L'objectif ultime que nous visons est d'améliorer la capacité de nos pays à tirer un maximum d'avantages économiques et sociaux de l'exploitation et de la commercialisation de leurs ressources naturelles tout en veillant à l'atténuation des impacts environnementaux de cette exploitation.

Avant de parvenir à la réalisation de cette ambition au cœur de notre bataille pour la réduction de la pauvreté, la problématique de la gouvernance et du commerce dans les industries extractives pose également la question du renforcement des capacités de négociation de nos Etats et opérateurs pour faire face aux investisseurs. Car ce qui pourrait s'avérer être un cadre incitatif dans la dynamique d'attraction des investisseurs peut à terme non seulement réduire les retombées escomptées de cette exploitation mais surtout compromettre la justice générationnelle qui nous oblige à penser aux générations futures dans le processus de développement de nos industries extractives.

C'est pourquoi l'adhésion aux initiatives de transparence par nos pays s'impose naturellement comme un impératif catégorique pour garantir un processus vertueux de transmission vers le corps social des retombées de l'activité des industries extractives vers les segments les plus vulnérables de nos sociétés mais aussi pour jeter les bases d'un consensus international sur la gestion et la commercialisation de ces ressources naturelles.

Nous restons donc convaincus que si l'on veut améliorer la justice et introduire un peu d'équité le processus de commercialisation de nos ressources naturelles y compris extractives, il faut jeter les bases d'un certain équilibre dans les processus de négociation et surtout, promouvoir des partenariats associant nos institutions publiques, nos partenaires au développement et les acteurs de la société civile notamment ces Fondations qui se tiennent à nos côtés pour que triomphe la cause de la transparence.

Il est apparu clairement , au regard des évolutions géopolitiques récentes et des transformations de l'arène économique et commerciale globale, qu'en fonction des réponses que nos pays apporteront à leur retard en matière de développement, la compétition globale pour l'accès aux ressources minérales peut conduire à une course vers l'abîme car les batailles pour l'accaparement de ces ressources est potentiellement périlleuse pour les plus vulnérables que sont les pays ACP s'il ne se cristallisait pas un consensus global pour affronter ces questions.

Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en concluant saisir cette occasion pour relever combien judicieux est le choix fait par le Niger sur la thématique de cette 16^{ème} Conférence. Elle nous permet non seulement de projeter une lumière crue sur l'ensemble des processus à l'œuvre dans la gestion durable de nos ressources naturelles.

Je formule le vœu, au regard de l'importante masse critique de spécialistes et partenaires au développement réunie pour les cinq prochains jours ici à Niamey, que les conclusions qui se dégageront de ces travaux **servent de repères à l'ensemble de la communauté internationale afin de jeter les bases d'une meilleure interdépendance et d'une prospérité pour nos peuples** afin qu'ils accèdent à une vie décente à présent que le processus de construction d'un programme de développement post-2015 est lancé.

Je vous remercie pour votre aimable attention./.